



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

20<sup>e</sup> séance du mardi 19 mai 2026

Présidence de M. Musa Kamenica, président

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2025/43 de la Municipalité, du 6 novembre 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'accepter la réponse au postulat de Mme Mathilde MAILLARD : « Accueil à bas seuil : il faut définir le seuil. ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix-neuf mai deux mille vingt-six.

Le président :



Le secrétaire :